



Cahier de prescriptions environnementales

AG50 – AUD DE POINTE-NOIRE

Plage Caraïbes



INDICE	DATE
5	31/05/2019

SOMMAIRE

1. L'opération de restructuration de la Plage Caraïbes	5
Mise en place d'une Approche Urbaine Durable	6
2. Démarche d'Approche Urbaine Durable.....	6
Définition de l'AUD.....	7
3. Phase VISION - Rappel des enjeux identifiés.....	8
4. Phase AMBITION – Rappel des objectifs de développement durable retenus.....	10
5. Phase TRANSCRIPTION – Cahier de prescriptions environnemental	12
Action 1 Construire une aire de jeux pour enfants.....	13
Action 2 Rencontrer l'office du tourisme de Pointe-Noire pour étudier la possibilité d'organiser des manifestations	14
Action 3 Rencontrer les entreprises proposant la pratique d'activités nautiques sur Pointe-Noire pour voir ce qu'il pourrait être envisagé pour valoriser la rivière Grand Plaine.....	15
Action 4 Réhabiliter les sanitaires publics	16
Action 5 Revégétaliser l'espace de stockage des poubelles actuel	17
Action 6 Statuer sur le devenir des constructions vacantes	18
Action 7 Aménager un ponton dans la partie Nord de la plage.....	19
Action 8 Enlever le ponton actuel	20
Action 9 Construire des petits carbets.....	21
Action 10 Requalifier la douche existante et augmenter l'offre de douches.....	22
Action 11 Créer un parcours pédagogique.....	23
Action 12 Arborer la plage et son entrée	24
Action 13 Mettre en place un balisage en mer	25

Action 14 Construire une cale d'accostage	26
Action 15 Mettre une signalisation verticale concernant la présence d'une zone nautique.....	27
Action 16 Construire une aire de stationnement limitant l'imperméabilisation du site	28
Action 17 Construire une aire piétonne sur la plage	29
Action 18 Requalifier l'aire de stationnement existante.....	30
Action 19 Rénover la voirie d'accès à la plage pour faciliter le passage des bus.....	31
Action 20 Installer des panneaux de signalisations supplémentaires d'indication de l'entrée de la plage	32
Action 21 Installer des miroirs de sécurité au niveau des accès par la route nationale	33
Action 22 Installer des points charge pour véhicules électriques et hybrides au niveau des places de stationnement.....	34
Action 23 Mettre en place un sentier pédestre	35
Action 24 Création d'un ouvrage hydraulique permettant d'identifier le cheminement des eaux des diverses ravines	36
Action 25 Réaliser un diagnostic du réseau d'assainissement des eaux usées existant.....	37
Action 26 Mettre en place les actions retenues issues du diagnostic du réseau d'assainissement des eaux usées	38
Action 27 Aménager un point d'information pour sensibiliser les usagers.....	39
Action 28 Faire réaliser une étude des paramètres bactériologiques de la rivière Grande Plaine.....	40
Action 29 Maximiser la surface éco aménageable du terrain communal.....	41
Action 30 Aménager un espace réservé aux manifestations sur le site.....	42
Action 31 Vérifier la conformité des équipements prévus par l'entreprise en charge de la rénovation de l'éclairage public sur le site aux objectifs de développement durable visés pour le projet d'aménagement de la Plage Caraïbes.....	43
Action 32 Installer un système ENR au niveau de l'espace public	44
Action 33 Mettre en œuvre une architecture bioclimatique quand cela est pertinent.....	45
Action 34 Créer une aire réservée au stockage des déchets éloignée de la mer	46
Action 35 Installer des corbeilles de propreté.....	47
Action 36 Créer une permanence dédiée à la gestion de la plage	48
Action 37 Proposer des aménagements permettant à la façade des commerces de s'intégrer dans le paysage du site	49
Action 38 Création d'une structure à usage de podium pour spectacle.....	50

Action 39 Installation d'un point d'accès Wi-Fi public.....	51
Action 40 Réaliser un diagnostic des réseaux EDF et télécom	52
Action 41 Mettre en place les actions retenues issues du diagnostic du réseau EDF et télécom.....	53
Action 42 Favoriser l'intégration de bois local dans les aménagements.....	54

1. L'OPERATION DE RESTRUCTURATION DE LA PLAGE CARAÏBES

La municipalité souhaite engager une démarche de valorisation des sites balnéaires de la commune dans une logique d'aménagement durable déclinée entre protection des valeurs littorales et promotion touristique. L'anse Caraïbes constitue l'une des plages emblématiques de la commune de Pointe-Noire.

Toutefois, la plage et l'arrière-plage accueillant diverses occupations (restaurants, activités nautiques, habitations) dont la multiplicité sans être source de conflits d'usage entraîne un manque de lisibilité et de structuration des espaces. Ces constructions ont généralement été réalisées de manière spontanée. Il est également important de noter que plusieurs constructions sont soumises à des risques forts d'inondation, de submersion marine et de liquéfaction, classant ces bâtiments en zone rouge du Plan de Prévention des Risques Naturels.

Par délibération du conseil municipal du 29 mars 2018, le projet d'aménagement et de restructuration de la plage de l'Anse Caraïbes devra répondre aux objectifs suivants :

- Protéger et valoriser les qualités paysagères et environnementale du site et porter une attention à la préservation du site de ponte des tortues marines ;
- Structurer et organiser les diverses activités et occupations des sols présentes sur le site (lisibilité de l'organisation spatiale, lisibilité de la fonction des espaces)
- Inscrire le projet de restructuration du site dans une démarche de valorisation globale du territoire de Pointe-Noire en garantissant une continuité d'itinéraires dédiés aux circulations douces en bordure littorale ou en liaison avec les autres sites touristiques de la commune ;
- Conforter et renforcer la vocation touristique et récréative (équipements dédiés, accessibilité PMR, accessibilité par les transports collectifs...)
- Favoriser la mise aux normes en termes de salubrité et de sécurité (réhabilitation des réseaux, enfouissement des réseaux aériens, mises aux normes de l'assainissement des eaux usées...)



Image 1 Périmètre d'études de la plage Caraïbes

Afin d'organiser de manière cohérente les différentes activités de la plage mais également de favoriser tant la préservation que la mise en valeur de l'anse, la commune souhaite s'engager dans un projet global ambitieux de restructuration de la plage Caraïbes.

Il s'agira d'une part de poursuivre l'aménagement initié en bord de plage, accueillant des équipements de détente et de mise en valeur paysagère mais également de permettre la prise en compte de l'ensemble du site et de ses contraintes en cohérence avec les principes d'organisation et de composition définis dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Mise en place d'une Approche Urbaine Durable

Par délibération du 22 septembre 2017, la mairie a affirmé sa volonté de mettre en place une Approche Urbaine Durable. Soucieuse de concevoir le projet d'aménagement et de restructuration en s'appuyant sur des considérations environnementales et persuadée que la réussite du projet implique une appropriation des parties prenantes, dont la population, la ville de Pointe Noire souhaite accompagner l'opération par une démarche AUD. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision pour accompagner les élus dans la prise en compte des différents enjeux de développement durable de leur territoire tout au long de la réalisation du projet d'aménagement.

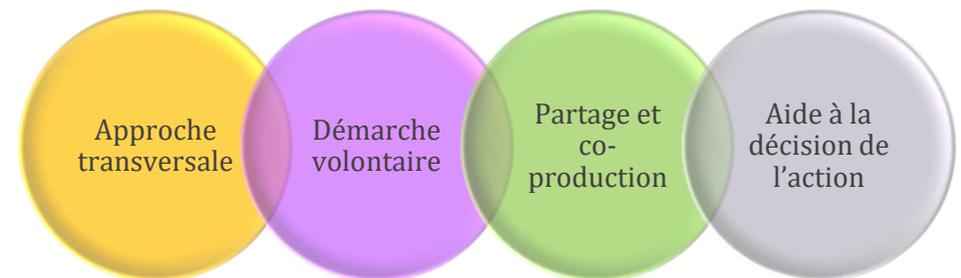


Image 2 Les 4 grands principes de l'AUD

L'objectif de cette démarche consiste à placer les préoccupations environnementales en amont des décisions et donc au cœur du projet. Il s'agit de questionner systématiquement les choix d'urbanisme au regard de leurs impacts sur l'environnement.

2. DEMARCHE D'APPROCHE URBAINE DURABLE

Deux principes : l'évaluation et la participation

La démarche AUD est un dispositif d'animation adapté au contexte et venant parfois renforcer les pratiques locales ou réglementaires de participation.

L'évaluation porte à la fois sur le système de management du projet et sur le projet de planification ou d'aménagement lui-même. Elle se fait à toutes les étapes du projet.

Deux objectifs

Les objectifs généraux de la démarche AUD sont doubles :

- Renforcer la prise en compte du développement durable dans les projets d'aménagement en traitant 7 thématiques ;
- Favoriser la co-construction du projet en mettant en place une animation et une sensibilisation de l'ensemble des acteurs pour créer une culture partagée autour des enjeux du territoire pour un développement durable.

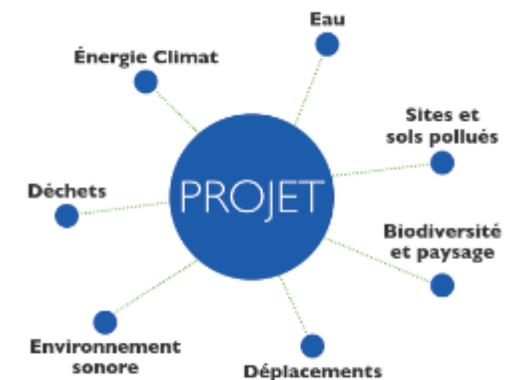


Image 3 Présentation des 7 thématiques de l'AUD

Définition de l'AUD

En partenariat avec la mairie, l'Agence des 50 pas géométriques a mis en place une démarche AUD.

Elle s'inscrit en complémentarité de la définition du projet d'aménagement mené par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine. Elle s'organise autour de 7 thématiques définies par l'ADEME :

- Les déchets ;
- L'énergie et le climat ;
- L'eau ;
- Les sites pollués et friches urbaines ;
- La biodiversité et les paysages ;
- L'environnement sonore ;
- Les déplacements.

Cette démarche se déroule suivant 4 phases : VISION, AMBITION, TRANSCRIPTION et SUIVI.

Les phases VISION et AMBITION sont achevées, la phase TRANSCRIPTION est en cours avec la formalisation du plan d'aménagement durable.

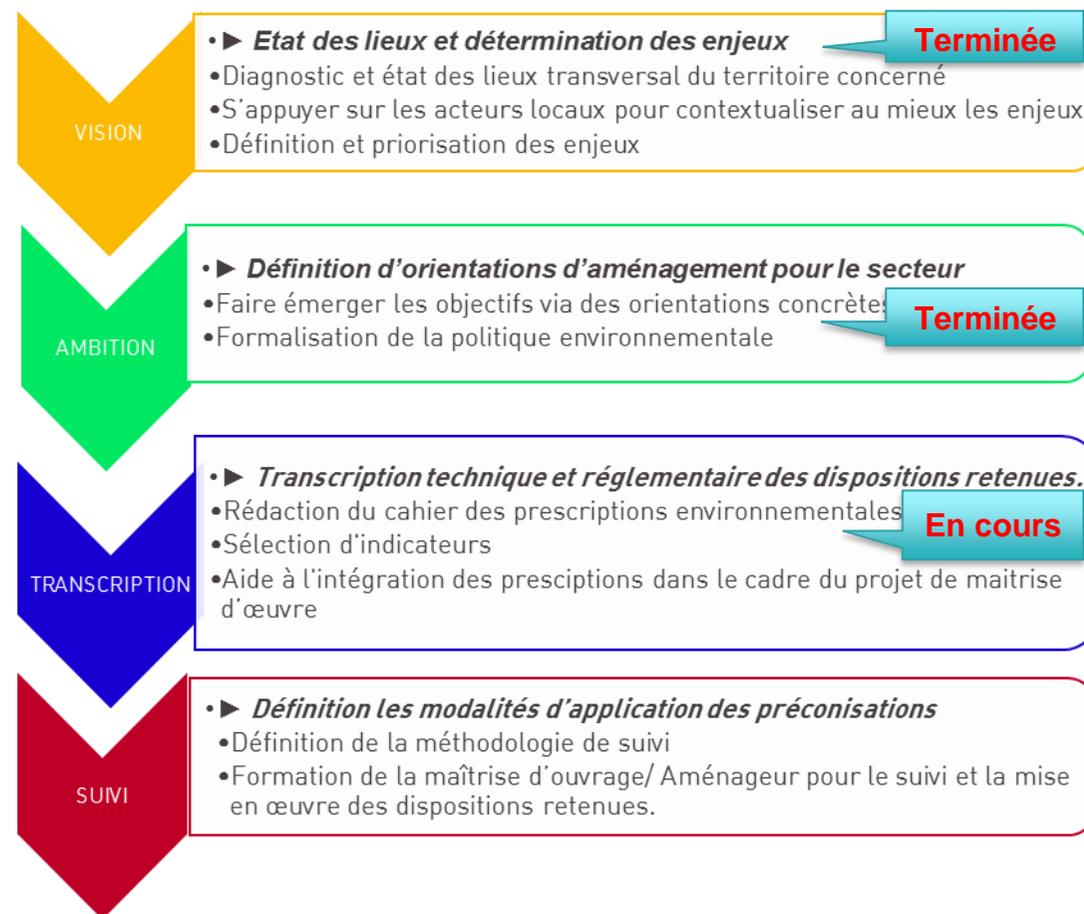


Image 4 Présentation des phases de l'AUD

3. PHASE VISION - RAPPEL DES ENJEUX IDENTIFIES

Les enjeux ainsi identifiés ont été hiérarchisés par la population à l'aide d'un Color Vote selon les modalités indiquées ci-dessous :

- Enjeu pressenti avec une priorité +++
- Enjeu pressenti avec une priorité ++
- Enjeu pressenti avec une priorité +
- Les autres enjeux.

Les résultats sont indiqués ci-après.

Ces résultats tiennent comptes des votes des usagers présents lors de la restitution du 3 juillet 2018 mais également du retour fait par l'une des personnes ayant reçu les enjeux à hiérarchiser par mail après la restitution (1 personne/4 ayant reçu les enjeux par mail a transmis son vote).



Image 5 Hiérarchisation des enjeux par les usagers

THEMES	ENJEUX IDENTIFIES
Biodiversité paysages	<p>1- Optimiser la qualité paysagère du secteur</p> <p>2- Valoriser et préserver la biodiversité</p> <p>3- Traitement des constructions publiques et de celles abandonnées par leurs propriétaires</p> <p>4- Avoir une réflexion sur l'habitat insalubre</p> <p>5- Promouvoir les activités en plein air</p> <p>6- Optimiser la logistique des activités nautiques à occupation ponctuelle sur le site</p> <p>7- Traiter la problématique du ponton</p>
Déplacement	<p>1- Favoriser l'accès au site par des circulations douces (piétonnes et cyclistes)</p> <p>2- Favoriser les modes de transports alternatifs (covoiturage, voitures électriques...) encore faiblement représentés en Guadeloupe</p> <p>3- Matérialiser l'interface piétons/ véhicule sur l'ensemble du site</p> <p>4- Désenclaver le secteur</p> <p>5- Sécuriser l'accès à la plage par la route nationale</p> <p>6- Permettre la mise en eau pour les activités nautiques</p> <p>7- Matérialiser l'accès PMR à la mer</p>

THEMES	ENJEUX IDENTIFIES
Eau	<p>1- Gérer le risque inondation dans les opérations d'aménagement, notamment à proximité des cours d'eau</p> <p>2- Limiter les rejets d'eaux pluviales et équilibrer l'imperméabilisation et la circulation des eaux de ruissèlement (ravine notamment) dans le cadre de l'aménagement de la plage</p> <p>3- Mise au norme des réseaux et dispositifs d'assainissement et du raccordement au réseau AEP</p> <p>4- Sécurisation de la population vis-à-vis du risque inondation</p>
Sites pollués et friches urbaines	<p>1- Mieux maîtriser la qualité des sols et des eaux</p> <p>2- Mettre en œuvre des solutions architecturales et techniques permettant de minimiser l'entrée de polluants dans les constructions</p> <p>3- Valoriser le terrain communal</p>
Bruit environnement sonore	<p>1- Conserver la qualité de confort acoustique du secteur</p> <p>2- Dans le cadre des projets d'aménagements, proposer des solutions architecturales et techniques permettant de minimiser les impacts liés à d'éventuelles nuisances sonores sur les usagers.</p>
Climat et choix énergétiques	<p>1- Favoriser la maîtrise de l'énergie</p> <p>2- Prendre en compte le bio climatisme (ensoleillement, vents, etc.) dans les opérations de constructions individuelles et collectives afin de limiter le recours aux systèmes consommateurs d'énergie</p> <p>3- Prendre en compte les risques liés au changement climatique dans les opérations d'aménagement</p> <p>4- Adapter l'éclairage du site à la présence des tortues sur la plage</p> <p>5- Mise aux normes des raccords EDF et Télécom</p>
Déchets	<p>1- Améliorer le positionnement des poubelles destinées au déchets ménagers et les bornes d'apport volontaires</p> <p>2- Améliorer la fréquence de la collecte des déchets</p> <p>3- Limiter les dépôts sauvages</p> <p>4- Sensibiliser les usagers au tri et à la valorisation des déchets</p>

4. PHASE AMBITION – RAPPEL DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE RETENUS

La charte d'objectifs de développement durable de l'opération, objet du présent document, constitue un élément fondamental de la seconde étape de la démarche d'AUD – Phase Ambition - et a pour but de **définir la politique environnementale du projet** afin de répondre aux enjeux environnementaux définis par la population et techniques issus de l'analyse environnementale.

Les objectifs retenus ont été présentés à la population qui les a validés lors d'une réunion publique.

Pour plus de lisibilité, ces objectifs sont indiqués ci-après selon les sept thématiques.

THEMES	OBJECTIFS RETENUS
Biodiversité et paysages	<p>OBJECTIF 1 : Préserver la qualité paysagère dans l'aménagement des espaces d'activités en plein air</p> <p>OBJECTIF 2 : Requalifier et veiller à l'entretien des infrastructures publiques (sanitaires, local poubelles, local PMR)</p> <p>OBJECTIF 3 : Mener une réflexion sur le devenir des constructions vacantes dans un double objectif de mise en valeur des paysages et de redynamisation économique</p> <p>OBJECTIF 4 : Réhabiliter le ponton en veillant à son intégration dans le paysage et à un meilleur positionnement par rapport aux activités nautiques dans la partie Nord de la plage</p> <p>OBJECTIF 5 : Mettre en valeur les qualités naturelles et paysagères du site</p> <p>OBJECTIF 6 : Travailler la façade des commerces</p>
Déplacement	<p>OBJECTIF 1 : Aménager un espace dédié aux activités nautiques (pour des raisons de sécurité et de lisibilité)</p> <p>OBJECTIF 2 : Sécuriser les espaces du site</p> <p>OBJECTIF 3 : Redéfinir les modalités d'accès à la plage par la route nationale</p> <p>OBJECTIF 4 : Proposer des modes d'accès alternatifs à la voiture et favoriser l'accessibilité à tous à la plage</p>
Eau	<p>OBJECTIF 1 : Intégrer le risque inondation en amont du projet de requalification de la plage</p> <p>OBJECTIF 2 : Optimiser la gestion des eaux pluviales</p> <p>OBJECTIF 3 : Mettre en place des dispositifs à minima conformes à la réglementation en matière de gestion des eaux usées</p> <p>OBJECTIF 4 : Sensibiliser les habitants et les commerçants sur le risque inondation</p>
Sites pollués et friches urbaines	<p>OBJECTIF 1 : Préserver la qualité des sols et des eaux</p> <p>OBJECTIF 2 : Préserver le caractère naturel du terrain communal</p>

THEMES	OBJECTIFS RETENUS
Bruit et environnement sonore	OBJECTIF 1 : Préserver le site des nuisances sonores OBJECTIF 2 : Sensibiliser les usagers à la réduction des nuisances sonores
Climat et choix énergétiques	OBJECTIF 1 : Contribuer à réduire l'impact environnemental afin de lutter contre le changement climatique OBJECTIF 2 : Rénover et mettre aux normes les installations EDF et Télécom pour réduire la consommation des coûts liés à l'énergie OBJECTIF 3 : Mettre en place un éclairage respectueux du site de ponte des tortues tout en répondant aux besoins des usagers OBJECTIF 4 : Favoriser la diminution de la consommation d'énergie au sein des constructions
Déchets	OBJECTIF 1 : Mettre en place une gestion raisonnée des déchets OBJECTIF 2 : Sensibiliser les usagers sur le traitement des déchets

5. PHASE TRANSCRIPTION – CAHIER DE PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTAL

Le cahier de prescriptions environnemental objet du présent document constitue la transcription opérationnelle de la stratégie de développement durable définie précédemment.

Les recommandations formulées sont présentées sous forme de fiche « Action » comportant les éléments indiqués ci-dessous :

- Thématique (s) traitée (s)
- Objectif (s) de développement durable visé (s)
- Espace concerné
- Type d'action
- Acteurs
- Descriptif de l'action
- Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action
- Coût global
- Financements/Aides/Subventions
- Fréquence de suivi et référent
- Indicateur de suivi de l'action
- Visuel



Action 1 Construire une aire de jeux pour enfants		
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages	Bruit et environnement sonores
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Préserver la qualité paysagère dans l'aménagement des espaces d'activités en plein air Requalifier et veiller à l'entretien des infrastructures publiques (sanitaires, local poubelles, local PMR) Mettre en valeur les qualités naturelles et paysagères du site	Préserver le site des nuisances sonores
Espace concerné	Plage	
Type d'action	Travaux	
Acteurs	La MOE urbaine sera en charge de la mise en œuvre de l'action et la commune de la Pointe-Noire de la gestion de l'équipement lors de son exploitation.	
Descriptif de l'action	Aménager une aire de jeux en plein air pour enfants peu imposante multi activités	
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	<p>Conservez une partie du budget pour la maintenance régulière des équipements. Un contrôle fonctionnel trimestriel permettra de limiter les risques et les dépenses imprévues.</p> <p>Choisir un équipement et un budget de maintenance adaptés à la fréquentation prévisionnelle de l'aire de jeux, afin d'optimiser la durée de vie et limiter les coûts à long terme.</p> <p>Aucun élément ne doit être installé à l'intérieur de la zone de sécurité afin de respecter la norme</p> <p>Bien délimiter la zone exploitable, elle devra se situer dans à proximité d'une zone identifiée pour les manifestations.</p> <p>Il faudra obligatoirement installer une clôture en raison de la présence de la mer</p> <p>Penser à l'accès de véhicules facilité pour la maintenance</p> <p>Consulter les fiches techniques des jeux afin de choisir des équipements aux tranches d'âge adaptées au public visé : identifier au préalable la tranche d'âge du public visé</p> <p>Il faudra essayer de diversifier les activités et notamment de penser aux accès PMR</p> <p>Bien choisir les matériaux - PEHD, stratifié compact, acier, alu (entretien moins aisé + durable – bois (moins durable) avec un sol souple (entretien peu couteux, plus hygiénique, plus de créativité) : il faut s'intégrer dans le paysage</p> <p>Choisir un thème (ex : nature)</p>	
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance	
Financements/Aides/S ubventions		
Fréquence de suivi et référent		
Indicateur de suivi de l'action	Présence d'un espace de jeux en plein air multi activités	
Visuel		

Action 2 Rencontrer l'office du tourisme de Pointe-Noire pour étudier la possibilité d'organiser des manifestations	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Préserver la qualité paysagère dans l'aménagement des espaces d'activités en plein air
Espace concerné	Plage
Type d'action	Communication
Acteurs	La Commune de Pointe-Noire est responsable de la mise en œuvre de l'action et de sa gestion avec l'office du tourisme de Pointe-Noire et éventuellement l'office du tourisme intercommunal du Nord Basse-Terre
Descriptif de l'action	Etudier la possibilité d'organiser des manifestations durant les vacances scolaires avec des animations de Beach soccer, Beach hand, des jeux gonflables aquatiques et terrestres, tournois de dominos, de belote. Intégrer également des jeux traditionnels (tir à la corde, course en sac, cerf-volant, etc.).
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ces manifestations doivent être gratuites pour les usagers alors il faudra définir comment les financer et surtout trouver la main d'œuvre (bénévoles, sponsors, associations, etc.)
Coût global	SO
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nombre de projets de manifestation type « promo plage »
Visuel	

Action 3 Rencontrer les entreprises proposant la pratique d'activités nautiques sur Pointe-Noire pour voir ce qu'il pourrait être envisagé pour valoriser la rivière Grand Plaine	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Préserver la qualité paysagère dans l'aménagement des espaces d'activités en plein air
Espace concerné	Rivière Grande Plaine
Type d'action	Communication
Acteurs	La Commune de Pointe-Noire est responsable de la mise en œuvre de l'action et de sa gestion avec les entreprises nautiques exerçant sur Pointe-Noire
Descriptif de l'action	Etudier les possibilités de mise en œuvre d'activités nautiques au niveau de la rivière Grande Plaine dans le respect de l'environnement.
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Il faudra veiller à ne pas porter atteinte au caractère naturel de cet espace.
Coût global	SO
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nombre de propositions de développement
Visuel	

Action 4 Réhabiliter les sanitaires publics		
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Requalifier et veiller à l'entretien des infrastructures publiques (sanitaires, local poubelles, local PMR) Mettre en valeur les qualités naturelles et paysagères du site	Favoriser la diminution de la consommation d'énergie au sein des constructions
Espace concerné	Plage	
Type d'action	Travaux	
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion de la structure.	
Descriptif de l'action	Rénover le local où se trouve les sanitaires publics	
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Les sanitaires doivent être accessibles aux PMR et leur entretien doit être aisé (ex : matériaux pouvant être nettoyés facilement). Il faut veiller à la durabilité des matériaux utilisés. La suppression des odeurs et le renouvellement de l'air doivent être effectifs pour le confort de l'utilisateur. Voir la possibilité d'avoir un système ENR (ex : PV en autoconsommation) pour l'autonomie énergétique des sanitaires. Voir la possibilité d'y inclure une loge « gardien » avec la mise en place d'un espace technique (équipement d'entretien, équipement PMR pour l'accès à la plage, équipement pour le stockage des activités nautiques à occupation ponctuelle)	
Coût global	Prévoir également une signalétique adaptée.	
Financements/Aides/Subventions	Matériel + main d'œuvre + maintenance	
Fréquence de suivi et référent		
Indicateur de suivi de l'action		
Visuel		

Action 5 Revégétaliser l'espace de stockage des poubelles actuel		
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages	Déchets
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Requalifier et veiller à l'entretien des infrastructures publiques (sanitaires, local poubelles, local PMR)	Mettre en place une gestion raisonnée des déchets
Espace concerné	Plage	
Type d'action	Travaux	
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion de l'espace.	
Descriptif de l'action	Retirer l'ouvrage béton délimitant l'espace poubelle initial et végétaliser l'espace	
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Voire la possibilité de faire de la réutilisation du béton extrait. Démolition à réaliser dans le respect de la nature environnante (ex : gestion verte des déchets).	
Coût global	Matériel + main d'œuvre	
Financements/Aides/Subventions		
Fréquence de suivi et référent		
Indicateur de suivi de l'action		
Visuel		

Action 6 Statuer sur le devenir des constructions vacantes	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mener une réflexion sur le devenir des constructions vacantes dans un double objectif de mise en valeur des paysages et de redynamisation économique
Espace concerné	Plage
Type d'action	Communication
Acteurs	La commune de Pointe-Noire est responsable de la mise en œuvre de l'action.
Descriptif de l'action	Identifier les propriétaires des constructions vacantes recensées sur le site et décider de leur devenir (ex : démolition)
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Disponibilité de l'information, lourdeur des procédures.
Coût global	Main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Pourcentage de constructions vacantes ayant fait l'objet d'une décision
Visuel	

Action 7 Aménager un ponton dans la partie Nord de la plage	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Réhabiliter le ponton en veillant à son intégration dans le paysage et à un meilleur positionnement par rapport aux activités nautiques dans la partie Nord de la plage
Espace concerné	Mer
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion de l'équipement
Descriptif de l'action	Mettre en place un nouveau ponton dans la partie nord de la plage
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Le ponton devra être dimensionné au regard des besoins de chaque acteur identifié (activités nautique). Il devra également avoir un impact limité sur l'environnement. Dans le choix des matériaux, les aspects durabilité et maintenance devra être pris en compte.
Coût global	Matériel + Main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Mise en place d'un ponton
Visuel	

Action 8 Enlever le ponton actuel	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Réhabiliter le ponton en veillant à son intégration dans le paysage et à un meilleur positionnement par rapport aux activités nautiques dans la partie Nord de la plage
Espace concerné	Mer
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action
Descriptif de l'action	Détruire le ponton actuel
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Tous les éléments du ponton devront être retirés y compris les vestiges en décaillant déposés au fond de l'eau. Il faudra s'assurer que tous les éléments constituant ce ponton soient enlevés dans le respect de l'environnement.
Coût global	Matériel + Main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Pourcentage d'éléments constitutifs du ponton actuel
Visuel	

Action 9 Construire des petits carbets	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en valeur les qualités naturelles et paysagères du site
Espace concerné	Plage
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion des équipements
Descriptif de l'action	Construire des petits carbets le long de la plage pour pouvoir jouer à la belote, au domino, etc.
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Bien dimensionné l'espace – il ne doit pas être grand et ne pas être confondu avec les espaces utilisés par les usagers pour manger.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nombre de petits carbets installés
Visuel	

Action 10 Requalifier la douche existante et augmenter l'offre de douches	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en valeur les qualités naturelles et paysagères du site
Espace concerné	Plage
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion des équipements
Descriptif de l'action	Ajouter des douches le long de la plage
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Il faut rester dans la continuité de ce qui existe déjà
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nombre de douches installées
Visuel	

Action 11 Créer un parcours pédagogique	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en valeur les qualités naturelles et paysagères du site
Espace concerné	Périmètre d'étude
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et devra se rapprocher des élèves du lycée audiovisuel de Pointe-Noire de la section SVT mais également des associations de tortues pour en définir le contenu. La commune de Pointe-Noire sera en charge de la gestion de l'équipement.
Descriptif de l'action	Créer un parcours pédagogique sur une thématique proposée par les élèves du lycée de Pointe-Noire
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Travailler avec les élèves du Lycée de Pointe-Noire en identifiant les limites de prestations de chacun. Il faut assurer une continuité écologique entre les différentes zones (terrain communal, rivière Grande Plaine, Rivière au Nord de la plage). Introduire des panneaux d'information à minima sur la présence d'un espace de ponte des tortues (travailler en collaboration avec des associations de tortues) et la gestion écologique des espaces privés.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Mètre linéaire de parcours pédagogique mis en œuvre
Visuel	

Action 12 Arborer la plage et son entrée	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysages
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en valeur les qualités naturelles et paysagères du site
Espace concerné	Plage
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Introduire de la végétation locale et non invasive le long de la plage et à l'entrée.
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Assurer une continuité avec l'existant en portant attention aux espaces de ponte des tortues. La végétation introduite à l'entrée de la plage devra être choisie de façon à ne pas entraver la visibilité des conducteurs (petite taille, non invasive, facile d'entretien) – il sera choisie de préférence de la végétation fleurie. Il faudra préserver la végétation existante et assurer une part de 45% végétalisé sur l'ensemble du périmètre d'étude.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Mètre linéaire de parcours pédagogique mis en œuvre
Visuel	

Action 13 Mettre en place un balisage en mer	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Aménager un espace dédié aux activités nautiques (pour des raisons de sécurité et de lisibilité)
Espace concerné	Mer
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Sécuriser l'espace maritime vis-à-vis des différents usages (baignades, activités nautiques)
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Il est primordial de se référer à la réglementation en vigueur afin de mettre en œuvre un balisage en mer adéquate. Ex : Arrêté du 30 novembre 2017 portant définition du système de balisage maritime et de son référentiel nautique et technique
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de zone réservée en mer
Visuel	<p>Le diagramme illustre un plan de balisage maritime. On y voit une zone de baignade délimitée par des bouées jaunes et des bouées bleues. Une zone de 300 mètres est également indiquée. Des bouées bleues et rouges sont utilisées pour marquer des points de navigation ou des zones réservées à la navigation. Des symboles de danger (croix rouge) sont également présents, indiquant des zones à éviter.</p>

Action 14 Construire une cale d'accostage	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Aménager un espace dédié aux activités nautiques (pour des raisons de sécurité et de lisibilité)
Espace concerné	Plage + mer
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Construire une pente douce pour permettre aux engins nautiques d'accéder à l'eau en toute sécurité.
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Il faudra porter attention à l'intégration paysagère du dispositif (ponton à proximité, plage, zone de ponte des tortues).
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de structures pour mettre à l'eau les engins
Visuel	

Action 15 Mettre une signalisation verticale concernant la présence d'une zone nautique	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Aménager un espace dédié aux activités nautiques (pour des raisons de sécurité et de lisibilité)
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Informar les usagers de la présence de dispositifs permettant d'éviter les conflits d'usage liés à la présence d'un zone nautique
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Cette signalisation doit être positionnée de façon stratégique afin de permettre une bonne information des usagers sans dégrader le paysage.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif d'information des usagers
Visuel	

Action 16 Construire une aire de stationnement limitant l'imperméabilisation du site	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Sécuriser les espaces du site
Espace concerné	Terrain communal
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Prioriser le stationnement des visiteurs et commerçants de la plage sur le terrain communal
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Cette aire de stationnement doit être réalisée en tenant compte des possibilités techniques, de la surface disponible : présence d'une ravine traversant la parcelle, intégrer des zones de stationnement pour les bus et les camions de livraison, présence d'une aire de stockage de déchets, présence d'un bassin de rétention et d'un parcours pédagogique.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	Terrain communal
Indicateur de suivi de l'action	Travaux
Visuel	

Action 17 Construire une aire piétonne sur la plage	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Sécuriser les espaces du site
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Créer une zone piétonne sur la plage
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Cette zone devra être aménagée pour permettre l'accès des PMR et des secours. Une signalisation verticale devra être mise en place.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	% de zone de circulation hiérarchisée
Visuel	

Action 18 Requalifier l'aire de stationnement existante	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Sécuriser les espaces du site
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Installer un point d'information et éventuellement une zone « dépose minute » pour les transports collectif (bus, taxi, etc.).
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	L'aire de stockage de déchets devra être déplacée et correctement identifiée.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	% de zone de circulation hiérarchisée
Visuel	

Action 19 Rénover la voirie d'accès à la plage pour faciliter le passage des bus	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Redéfinir les modalités d'accès à la plage par la route nationale
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Faciliter l'accès des bus à la plage en agissant sur la voirie.
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Voir les possibilités d'élargissement selon les contraintes techniques et réglementaires.
Coût global	
Financements/Aides/Subventions	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	
Visuel	

Action 20 Installer des panneaux de signalisations supplémentaires d'indication de l'entrée de la plage	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Redéfinir les modalités d'accès à la plage par la route nationale
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et devra se rapprocher de Route Guadeloupe qui sera gestionnaire du dispositif.
Descriptif de l'action	Améliorer la signalisation de la plage par la pose de panneaux adéquates au niveau de la nationale.
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Les panneaux doivent permettre d'avertir suffisamment tôt les usagers empruntant la nationale du positionnement de l'entrée de la Plage.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Ajout d'un dispositif de signalisation
Visuel	

Action 21 Installer des miroirs de sécurité au niveau des accès par la route nationale	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Redéfinir les modalités d'accès à la plage par la route nationale
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et devra se rapprocher de Route Guadeloupe qui sera gestionnaire du dispositif.
Descriptif de l'action	Pose des miroirs de sécurité afin d'améliorer la visibilité des conducteurs.
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Le positionnement de ces miroirs doit permettre un accès des véhicules plus sécurisant au niveau du virage.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif pour améliorer la visibilité des conducteurs pour entrer et sortir de la plage
Visuel	

Action 22 Installer des points charge pour véhicules électriques et hybrides au niveau des places de stationnement		
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Proposer des modes d'accès alternatifs à la voiture et favoriser l'accessibilité à tous à la plage	Favoriser la diminution de la consommation d'énergie au sein des constructions
Espace concerné	Public – Zone de stationnement	
Type d'action	Travaux	
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif	
Descriptif de l'action	Permettre le chargement de véhicule électrique	
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Un taux d'équipement de 10% est proposé.	
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance	
Financements/Aides/Subventions		
Fréquence de suivi et référent		
Indicateur de suivi de l'action	% de places de stationnement équipé de point de charge	
Visuel		

Action 23 Mettre en place un sentier pédestre	
Thématique (s) traitée (s)	Déplacement
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Proposer des modes d'accès alternatifs à la voiture et favoriser l'accessibilité à tous à la plage
Espace concerné	Plage
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif. Le département devra être sollicité par l'équipe de MOE urbaine dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.
Descriptif de l'action	Permettre aux randonneurs de découvrir la plage dans le cadre d'un itinéraire
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	L'objectif est d'intégrer le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Le sentier doit : Disposer d'aménagements et de signalétique aux normes et en bon état ; Revêtir un intérêt patrimonial historique, naturel ou autre ; Être entretenus et sécurisés.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Linéaire d'itinéraire mis en place
Visuel	

Action 24 Création d'un ouvrage hydraulique permettant d'identifier le cheminement des eaux des diverses ravines	
Thématique (s) traitée (s)	Eau
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Intégrer le risque inondation en amont du projet de requalification de la plage
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Matérialiser le passage de l'écoulement des eaux des ravines
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ce dispositif devra contribuer à la préservation de ces zones humides.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositifs mis en place
Visuel	

Action 25 Réaliser un diagnostic du réseau d'assainissement des eaux usées existant	
Thématique (s) traitée (s)	Eau
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en place des dispositifs à minima conformes à la réglementation en matière de gestion des eaux usées
Espace concerné	Ensemble du site
Type d'action	Etude
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action
Descriptif de l'action	Réalisation d'un diagnostic du réseau incluant une proposition d'actions à mettre en œuvre
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ce dispositif devra prendre en compte les contraintes hydrauliques du site et les résultats de l'étude sur les menaces graves pour la vie humaine.
Coût global	Matériel + main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre d'actions proposées
Visuel	

Action 26 Mettre en place les actions retenues issues du diagnostic du réseau d'assainissement des eaux usées	
Thématique (s) traitée (s)	Eau
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en place des dispositifs à minima conformes à la réglementation en matière de gestion des eaux usées
Espace concerné	Ensemble du site
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Mettre en œuvre les actions issues du diagnostic réseau retenues par l'équipe de MOE et la MO afin d'être à minima conforme à la réglementation
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ce dispositif devra prendre en compte les contraintes hydrauliques du site et les résultats de l'étude sur les menaces graves pour la vie humaine.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	Ensemble du site
Indicateur de suivi de l'action	Travaux
Visuel	

Action 27 Aménager un point d'information pour sensibiliser les usagers					
Thématique (s) traitée (s)	Eau	Déplacement	Sites pollués et friches urbaines	Bruit et environnement sonore	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Sensibiliser les habitants et les commerçants sur le risque inondation	Aménager un espace dédié aux activités nautiques (pour des raisons de sécurité et de lisibilité)	Préserver la qualité des sols et des eaux Préserver le caractère naturel du terrain communal	Sensibiliser les usagers à la réduction des nuisances sonores	Contribuer à réduire l'impact environnemental afin de lutter contre le changement climatique Favoriser la diminution de la consommation d'énergie au sein des constructions
Espace concerné	Public				
Type d'action	Travaux				
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif				
Descriptif de l'action	Mise en place d'un point d'information où pourra être consulté un certain nombre d'information notamment le plan communal de sauvegarde				
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ce dispositif devra être facile d'accès et correctement signalé afin de permettre à tout à chacun son utilisation. Il pourra être combiné à un autre espace pour en faciliter sa gestion (ex : extension des sanitaires publiques). Par ailleurs, il devra comporter l'ensemble des thématiques selon les objectifs de développement durable visés (ex : impacts des rejets de liquides ou matériaux polluants dans la nature).				
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance				
Financements/Aides/Subventions					
Fréquence de suivi et référent					
Indicateur de suivi de l'action	Nbre d'actions de sensibilisation				
Visuel					

Action 28 Faire réaliser une étude des paramètres bactériologiques de la rivière Grande Plaine	
Thématique (s) traitée (s)	Sites pollués et friches urbaines
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Préserver la qualité des sols et des eaux
Espace concerné	La rivière Grande Plaine
Type d'action	Etude
Acteurs	La commune de Pointe-Noire est responsable de la mise en œuvre de l'action et de l'exploitation des résultats et devra se rapprocher de l'ARS pour réaliser l'étude.
Descriptif de l'action	Obtenir une étude des paramètres bactériologiques de la rivière Grande Plaine
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	
Coût global	Main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre d'étude réalisée
Visuel	

Action 29 Maximiser la surface éco aménageable du terrain communal	
Thématique (s) traitée (s)	Sites pollués et friches urbaines
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Préserver le caractère naturel du terrain communal
Espace concerné	Terrain communal
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action
Descriptif de l'action	Aménager le terrain communal afin d'obtenir un coefficient de biotope à minima égal à 85%
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Coefficient de biotope
Visuel	<p>1. Surfaces imperméables 0,0</p> <p>2. Surfaces semi-imperméables 0,2</p> <p>3. Surfaces semi-perméables 0,5</p> <p>4. Espaces verts sur dalle 0,3</p> <p>5. Espaces verts sur dalle 0,7</p> <p>6. Espaces verts en pleine terre 1,0</p> <p>7. Toiture classique 0,2</p> <p>8. Mur végétalisé 0,5</p> <p>9. Toiture végétalisée 0,7</p> <p>1. Revêtement imperméable pour l'air et l'eau, sans végétation (bitume, dalle) (béton, couche de mortier)</p> <p>2. Revêtement perméable pour l'air et l'eau, sans végétation (craie, mélange gravier, caillou) (gravier, gravier-gravier)</p> <p>3. Revêtement perméable pour l'air et l'eau, avec végétation (craie, dalle, avec végétation) (craie de bois, pierres de bois)</p> <p>4. Espaces verts sur dalle de 10 cm de hauteur et grilles, recouverts avec une épaisseur de terre végétale inférieure à 10 cm.</p> <p>5. Espaces verts sans contribution en pleine terre avec une épaisseur de terre végétale supérieure à 10 cm.</p> <p>6. Construite avec la terre naturelle, respectant le développement de la flore et de la faune.</p> <p>7. Infiltration d'eau de pluie pour limiter le ruissellement, utilisation dans les surfaces plantées.</p> <p>8. Végétalisation des murs extérieurs ou intérieurs.</p> <p>9. Végétalisation des toitures extérieures ou intérieures.</p>

Action 30 Aménager un espace réservé aux manifestations sur le site	
Thématique (s) traitée (s)	Bruit et environnement sonore
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Préserver le site des nuisances sonores
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Délimiter un espace pour l'organisation de manifestation
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Il faudra faire attention au positionnement de cet espace vis-à-vis des habitations.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

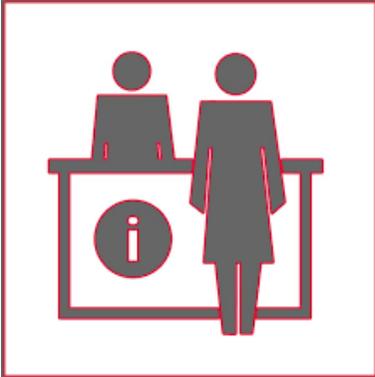
Action 31 Vérifier la conformité des équipements prévus par l'entreprise en charge de la rénovation de l'éclairage public sur le site aux objectifs de développement durable visés pour le projet d'aménagement de la Plage Caraïbes	
Thématique (s) traitée (s)	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Rénover et mettre aux normes les installations EDF et Télécom pour réduire la consommation des coûts liés à l'énergie Mettre en place un éclairage respectueux du site de ponte des tortues tout en répondant aux besoins des usagers
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et de l'exploitation des résultats
Descriptif de l'action	S'assurer que l'entreprise en charge de la rénovation de l'éclairage installe un équipement en adéquation avec les objectifs de développement durable
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Il faudra tenir compte de la présence de tortues sur le site.
Coût global	Main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 32 Installer un système ENR au niveau de l'espace public	
Thématique (s) traitée (s)	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Favoriser la diminution de la consommation d'énergie au sein des constructions
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Mettre en œuvre un système (ex : ombrière, système PV en toiture). L'objectif étant de réduire les consommations d'énergies fossiles et de sensibiliser les usagers et les inciter à migrer vers les ENR.
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Le système devra être visible, s'intégrer dans le paysage, être positionné sur le patrimoine public et demandé le moins d'entretien possible. Il devra permettre de recharger les bornes installées.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	Financeurs potentiels : EDF, ADEME
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 33 Mettre en œuvre une architecture bioclimatique quand cela est pertinent	
Thématique (s) traitée (s)	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Favoriser la diminution de la consommation d'énergie au sein des constructions
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Dans le cadre de l'aménagement de la plage, l'implantation et la conception des bâtiments devront tenir compte des contraintes environnementales (climat), afin de réduire les besoins en énergie (choix de matériaux appropriés, ventilation naturelle, utilisation du rayonnement solaire, choix de l'orientation appropriée des façades, récupération des eaux de pluie, etc.).
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 34 Créer une aire réservée au stockage des déchets éloignée de la mer	
Thématique (s) traitée (s)	Déchets
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en place une gestion raisonnée des déchets Sensibiliser les usagers sur le traitement des déchets
Espace concerné	Terrain communal
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et devra se rapprocher de la CANBT pour en définir les modalités techniques. La commune de Pointe-Noire est responsable de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Aménager une zone de stockage des déchets sur l'arrière plage
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Cette zone devra être l'unique espace réservé pour le stockage des déchets sur le site. Elle devra être réalisée en concertation avec la CANBT notamment afin de connaître les limites de prestation. Elle devra prendre en charge à minima les déchets ménagers et permettre le tri sélectif. L'espace devra être suffisamment dimensionnée pour évolution future des filières de valorisation. Le choix des flux à trier devra être fait en collaboration avec la CANBT. Chaque contenant devra disposer d'une signalétique explicite facilitant le tri par les usagers. Un panneau d'affichage devra également être prévu afin de pouvoir y afficher les informations relatives à la gestion du site (ex : fréquence de ramassage des ordures, modalités d'accès à la future déchèterie).
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 35 Installer des corbeilles de propreté	
Thématique (s) traitée (s)	Déchets
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en place une gestion raisonnée des déchets
Espace concerné	Plage
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Densifier le nombre de petites poubelles présentes le long de la plage
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ces poubelles devront bénéficier d'une signalisation mentionnant explicitement le type déchets pris en charge dans ses poubelles. Le nombre à installer et le positionnement devra être vu en accord avec la ville de Pointe-Noire. Il faudra penser à en mettre au sein/ à proximité de l'ensemble des espaces publics d'activités (ex : aire de jeux).
Coût global	Matériel + main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 36 Créer une permanence dédiée à la gestion de la plage	
Thématique (s) traitée (s)	Déchets
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en place une gestion raisonnée des déchets
Espace concerné	Plage
Type d'action	Travaux
Acteurs	La commune de Pointe-Noire est responsable de la mise en œuvre de l'action et de sa gestion
Descriptif de l'action	Affecter une personne chargée d'assurer une permanence pour la gestion de la plage
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Cette personne devra veiller au bon entretien du site. Les horaires de la permanence devront être affichés.
Coût global	Matériel + main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 37 Proposer des aménagements permettant à la façade des commerces de s'intégrer dans le paysage du site	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysage
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Travailler la façade des commerces
Espace concerné	Devanture des commerces
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et devra se rapprocher des commerçants du site qui seront responsables de la gestion de leur façade respective.
Descriptif de l'action	Améliorer la façade des commerces
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Il faudra identifier en premier lieu avec précision les attentes de la ville afin de voir les champs du possible. Cela permettra notamment de définir en concertation avec la ville et les commerçants les limites de prestation de l'équipe de MOE. En effet, les commerces n'ont pas vocation à avoir une façade commune. Idée possible : création d'un cahier des charges qui définissent les éléments à respecter au niveau de la façade pour chaque commerce.
Coût global	Matériel + main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 38 Création d'une structure à usage de podium pour spectacle	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysage
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Préserver la qualité paysagère dans l'aménagement des espaces d'activités en plein air
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Avoir un podium permanent sur le site
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ce podium devra parfaitement s'intégrer dans le paysage, respecter les normes en vigueur et se situer au niveau de la zone réservée aux manifestations. Il s'agira d'une structure simple d'utilisation et facile d'entretien. Il faudra préciser avec la ville de Pointe-Noire les attentes précises concernant cette structure.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 39 Installation d'un point d'accès Wi-Fi public	
Thématique (s) traitée (s)	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Rénover et mettre aux normes les installations EDF et Télécom pour réduire la consommation des coûts liés à l'énergie
Espace concerné	Public
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Avoir un accès libre au Wi-Fi
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Il faudra préciser avec la ville de Pointe-Noire les attentes de ce dispositif.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre de dispositif mis en place
Visuel	

Action 40 Réaliser un diagnostic des réseaux EDF et télécom	
Thématique (s) traitée (s)	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Rénover et mettre aux normes les installations EDF et Télécom pour réduire la consommation des coûts liés à l'énergie
Espace concerné	Ensemble du site
Type d'action	Etude
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et de l'exploitation des résultats
Descriptif de l'action	Réalisation d'un diagnostic des réseaux EDF et télécoms existants incluant une proposition d'actions à mettre en œuvre
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ce dispositif devra prendre en compte les résultats de l'étude sur les menaces graves pour la vie humaine.
Coût global	Matériel + main d'œuvre
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	
Indicateur de suivi de l'action	Nbre d'actions proposées
Visuel	

Action 41 Mettre en place les actions retenues issues du diagnostic du réseau EDF et télécom	
Thématique (s) traitée (s)	Climat et choix énergétiques
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Rénover et mettre aux normes les installations EDF et Télécom pour réduire la consommation des coûts liés à l'énergie
Espace concerné	Ensemble du site
Type d'action	Travaux
Acteurs	La MOE urbaine est responsable de la mise en œuvre de l'action et la commune de Pointe-Noire de la gestion du dispositif
Descriptif de l'action	Mettre en œuvre les actions issues du diagnostic réseau retenues par l'équipe de MOE et la MO afin d'être à minima conforme à la réglementation
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Ce dispositif devra prendre en compte les résultats de l'étude sur les menaces graves pour la vie humaine. Les limites de prestation de l'équipe de MOE devront être bien déterminées au préalable.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	Ensemble du site
Indicateur de suivi de l'action	Travaux
Visuel	

Action 42 Favoriser l'intégration de bois local dans les aménagements	
Thématique (s) traitée (s)	Biodiversité et paysage
Objectif (s) de développement durable visé (s)	Mettre en valeur les qualités naturelles et paysagères du site
Espace concerné	Ensemble du site
Type d'action	Travaux
Acteurs	MOE urbaine : cahier de prescriptions architecturales MOE Bâtiment : suivi de chantier Agence des 50 pas Géométriques en partenariat avec la Ville de Pointe Noire : suivi des études et des travaux, lancement des MP
Descriptif de l'action	Mettre en œuvre une signalétique en privilégiant le bois local issus de Pointe-Noire
Potentiels obstacles et/ou points de vigilance à la mise en place de l'action	Voir la possibilité de faire appel à des artisans de Pointe-Noire.
Coût global	Matériel + main d'œuvre + maintenance
Financements/Aides/Subventions	
Fréquence de suivi et référent	Ensemble du site
Indicateur de suivi de l'action	Nombre de constructions pouvant être construites en bois local
Visuel	